



Compte Rendu du Conseil du 16 Décembre 2025

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 11 décembre 2025

Présents : Michel TIBAYRENC – Marc PERRONNET - Béatrice ESCUDERO – Valérie CORDEAU - Valérie BLASZKA - - Corinne BOUARD (RATEL) - Gilles LAUBIER- Anita MARGUERITAT

Absents : Brigitte RENOARD (CUENOT) ayant donné un pouvoir à Anita MARGUERITAT – Jérôme Berthon – Benoit Rolland

Secrétaire de séance : Anita MARGUERITAT

Validation du Compte rendu du 7 Octobre

9 Voix Pour

Le maire tient à rappeler que les 2 avis sur lesquels le conseil était amené à se prononcer sur l'augmentation de volume du méthaniseur et sur le projet agrivoltaïque n'étaient pas de son initiative mais simplement la procédure réglementaire pour ce type de dossier.

Il ne s'est pas plus senti désavoué par le vote contre pour le méthaniseur que soutenu pour celui pour l'agrivoltaïque au vote favorable, d'autant plus qu'il avait clairement laissé toute latitude à chacun.

Convention SBPA Marmagne

Le maire propose comme chaque année de renouveler la convention pour l'année 2026 avec la SBPA pour confier la gestion des chiens errants sur la commune à la Société Berrichonne pour la Protection des Animaux. Le montant de la cotisation annuelle est calculé en fonction du nombre d'habitants soit 305 Euros (50 centimes par habitant)

Le Maire précise que par rapport à la SPA , cette association ne pratique pas l'euthanasie

9 Voix Pour

Convention avec le CFPPA

Renouvellement de la convention avec le CFPPA comme les années précédentes pour interventions depuis septembre et uniquement jusqu'à fin mars 2026 en raison du changement de directeur et des élections municipales.

9 Voix Pour

Le Maire rappelle la qualité de la relation entre les 2 entités dans un rapport gagnant gagnant . Le CFPPA interviendra début mars pour clôturer sa mission historique.

Convention avec le CDG45

Le centre de gestion CDG 18 n'assurant plus la prestation de la paye des agents et des élus , le maire propose de la confier au CDG 45 pour une durée de 3 ans par le biais d'une convention d'adhésion à partir du 1 janvier 2026.

Le maire sollicite l'autorisation pour pouvoir signer la dite convention et tout document en rapport et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

9 Voix Pour

Admission en non valeur

Elle concerne un avoir EDF de 2016 non encaissé qui doit faire l'objet d'une régularisation comptable

Il est proposé d'admettre en non valeur sur le budget général la somme de 61,92 euros

9 Voix Pour

Aliénation Chemin Froid :

Le Maire expose les conclusions et avis du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique pour le chemin froid qui a été joint à la note aux élus et à la convocation.

Au regard de l'avis favorable et du respect de la procédure , le maire propose de valider l'aliénation du dit chemin et sa vente au conditions définies lors de la délibération du 3 juillet dernier.

9 Voix Pour

6) Quart investissement

Il est proposé au Conseil de permettre à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% d'investissement avant l'adoption du Budget principal qui devra intervenir avant le 15 avril 2026.

9 Voix pour

DIVERS

1) Emballages :

Les habitants qui n'ont pu récupérer les rouleaux les 2 jours de distribution peuvent passer en mairie les jours d'ouverture.

Le Sictrem proposera en février ou mars des bacs jaunes à acheter à prix coûtant
Seul le verre pourra être apporté au Point d'apport volontaire à partir de janvier .

2) La secrétaire devrait reprendre début janvier et a demandé un temps partiel, lundi, mardi et jeudi . Le centre de gestion est sollicité pour assurer la journée du vendredi

3) Travaux : pose de nouveaux poteaux pour avoir la lumière entre la Croix et le City stade Rue de Saint Marc. Le maire remercie le SDE 18 pour sa nouvelle subvention . Passage en LED également de poteaux en plus dans le bourg .

Marc Perronnet fait le point sur les travaux prévus dans le budget et mis dans le CR du 10 avril (tous les CR figurent sur le site internet de la mairie) qui ont quasiment tous été réalisés ou sont programmés prochainement :

Réfection des éléments abîmés du parcours de santé prévue en janvier, conformément au devis validé en octobre (Société d'Osmoy)

Regard d'évacuation des eaux pluviales de l'église également prévu par une entreprise de Baugy.

4) Le dossier de la plaine inter générationnelle a été redéposé pour les subventions DETR , celles au niveau région sont toujours fléchées et montants également redemandés au conseil départemental.

La future équipe en cas de réponse favorable décidera de la suite à donner pour ce projet qui a vocation à répondre à des attentes de différentes générations.

5) Après 5 ans de fonctionnement le marché va s'arrêter et se limiter au camion de spécialités asiatiques qui devrait se positionner sur la place

Merci à Marc Perronnet, Valérie et Frédéric Cordeau pour leur présence régulière le mardi auprès des commerçants et pour le rangement en clôture..

6) Population

Chiffres Insee : suite au recensement de début 2022 , communication des chiffres retenus au 1er janvier 2026

597 personnes en population totale

7) Conseil d'école : Valérie Cordeau a représenté la mairie et fait part du bon effectif sur les 3 classes, la bonne dynamique avec le nouveau directeur.

Le maire regrette la réaction disproportionnée et maladroite par rapport à la Cdc qui a la compétence scolaire de parents d'élèves qui ont adressé un communiqué au Berry suite à un problème de chauffage malgré la réactivité pour la remise en marche et le déplacement des enfants mis au chaud à la salle des fêtes.

8) Achat du terrain près du dépôt : RV avec la notaire prévu le 8 janvier si l'appel de fonds demandé à la DGFIP se fait dans les temps.

9) Le cap des 1000 téléchargements sur Panneau Pocket avec Soye comme commune favorite

10) Valérie Cordeau fait part du satisfecit global des exposants au Marché de Noël avec l'organisation qu'elle assure chaque année avec Catherine Desjardins , l'accueil et la convivialité .

Le goûter des aînés organisé par les élus et membres du CCAS a connu son succès habituel

Marc Perronnet a fait le retour sur les réunions auxquelles il participe (SDE 18, Syndicat SB3A et celui de l'eau). Pour l'eau voir la publication sur Panneau Pocket que le syndicat a transmise.

Anita Margueritat fait le retour de la réunion au syndicat des transports et celle de la commission intergénération de la CDC.

11) La commission électorale composée d'Anita Margueritat comme élue et de 2 habitantes s'est réunie et a validé les mouvements depuis la dernière réunion de mai 2024

Avant le 1er tour des municipales elle devra à nouveau se réunir

Pour les inscriptions sur la liste électorale, hors conseil réponse de la Préfecture

Pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2026, les administrés devront s'inscrire au plus tard le :
- 4 février 2026 pour les inscriptions en ligne ;
- 6 février 2026 pour les inscriptions sur papier.

Elections municipales . 1^{er} Tour le 15 Mars.15 sièges à pourvoir avec obligation pour que la liste soit validée par la Préfecture de respecter la parité.

Tout vote qui comportera une ou plusieurs ratures sera déclaré nul
(différent des scrutins précédents).

Cérémonie des voeux le vendredi 9 janvier à 18H30

Les nouveaux habitants depuis T 4 2024 sont invités à contacter la mairie